

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES
LUNDI 26 FÉVRIER 2024 – 18H17- 18H56
En ligne via Zoom

1. Ouverture de l'assemblée générale et vérification du quorum

Mme. Henriette Konté, présidente du CA du CARI St-Laurent, souhaite la bienvenue et demande si le quorum a été atteint. Mme Erika English confirme que le quorum est atteint, puisque 86 membres votant(e)s sont présents sur 400 membres réguliers.

Suite à l'annonce du quorum, Mme Henriette Konté déclare l'assemblée générale extraordinaire (AGE) ouverte à 18h17. L'assemblée a réuni un total de 86 membres et deux (2) invités.

2. Nomination d'un(e) président(e) de l'assemblée générale extraordinaire

Mme. Henriette Konté, présidente du CA du CARI St-Laurent, propose Mme Johanne Rigali comme présidente de l'AGE, proposition appuyée par Louise Fournier et adoptée à l'unanimité.

3. Nomination d'un(e) secrétaire de l'assemblée générale extraordinaire

Mme. Henriette Konté, présidente du CA du CARI St-Laurent, propose ensuite Mme Aminata Niane, membre du CARI St-Laurent comme secrétaire de l'AGE, proposition appuyée par Malika Khouiyi et adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

Mme Rigali, présidente de l'assemblée, lit l'ordre du jour et explique la procédure.

Mme Jacqueline Romano souhaite rajouter un point à Questions diverses: Comment cela se passe au CARI St-Laurent suite à l'enchaînement de tous ces événements?

Suite à cela, Hala Hussein propose l'ordre du jour; proposition appuyée par Faten Makhoulf et adoptée à l'unanimité.

5. Présentation des états financiers vérifiés pour la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023

Mme Rigali, présidente de l'assemblée, invite Mme Hajer Kayel, de la Firme Paquin et associés à présenter les états financiers vérifiés au 30 juin 2023.

Mme Hajer Kayel confirme qu'au regard des ratios financiers, le CARI St-Laurent affiche une bonne santé financière.

Elle confirmera également que la méthode comptable adoptée pour produire les états financiers n'a pas changé et que toutes les modifications apportées aux états financiers sont mentionnées dans la **note 14**.

Enfin, elle rassure l'assistance quant au fait que les états financiers sont une image fidèle de l'organisme au 30 Juin 2023.

Une série de questions suivra sa présentation:

- ⊗ Fadia Younan demande la raison pour laquelle le montant de 139 839\$ doit être restitué au gouvernement. Mme Hajer Kayel précise que ce montant a été versé au titre de déductions salariales comme le veut l'usage.
- ⊗ Jacqueline Romano interpelle le vérificateur sur la récurrence des subventions, ce à quoi, Mme Hajer Kayel répond que les subventions liées aux projets de grande envergure sont généralement des subventions qui s'étalent sur 2 à 3 ans et ces projets sont généralement reconduits. Par opposition, les subventions à la mission qui sont utilisées dans le cadre du fonctionnement de l'organisme, peuvent quant à elles varier d'une année à l'autre.
- ⊗ Louise Fournier félicite pour sa part, le vérificateur pour la clarté de son exposé.
- ⊗ Mme Faten Makhoulf pose la question pour savoir si toutes les subventions reçues ont été dépensées? Le vérificateur précise que bien souvent les subventions font l'objet d'un report pour la simple raison que l'année budgétaire du bailleur de fonds ne correspond pas forcément à l'année budgétaire du CARI St-Laurent et de ce fait, il peut arriver que certaines subventions n'aient pas été totalement utilisées.

Mme Faten Makhoulf continue pour demander si certains projets ont été ajournés ?

Mme Tania Orméjuste précise que jusqu'à date, aucun projet n'a fait l'objet d'une suspension ou d'un arrêt de la part de nos bailleurs.

6. Nomination de la firme de vérification comptable pour l'année 2023-2024

Mme Rigali, présidente de l'assemblée, invite M. Kevin Thibault, le trésorier du CA du CARI St-Laurent, à proposer la firme retenue. M. Thibault confirme la volonté commune du Conseil d'administration et de la direction Générale du CARI St-Laurent, de reconduire la firme Paquin et associés pour l'année 2023-2024. Sa proposition est appuyée par M. Frédéric Ouedraogo et adoptée à l'unanimité.

7. Questions diverses

Mme Rigali, présidente de l'assemblée, invite les membres pour une période de questions et commentaires.

- ⊗ Mme Tania Orméjuste répond à la question de Jacqueline Romano de savoir quel est son ressenti face à cette situation du CARI St-Laurent : Elle loue le dur labeur de l'équipe administration-finance du CARI St-Laurent qui a effectué un travail de fond ces derniers mois pour parvenir à la validation des nouveaux états financiers. Elle se dit enthousiaste et salue également la motivation de toute l'équipe du CARI St-Laurent qui bénéficie d'un conseil d'administration solide.
- ⊗ Mme Fadia Younan intervient suite à la nomination de Paquin et associés pour demander ce qu'il en est du contrat de 3 ans nous liant à PSB Bois-joli (ex-vérificateur comptable). Mme Henriette Konté indique que les pourparlers sont en cours avec l'ancien vérificateur, mais Louise Fournier précise que les contrats peuvent être résiliés et qu'il n'y a aucune inquiétude à se faire à ce niveau.
- ⊗ Mme Jacqueline Romano interpelle Mme Henriette Konté sur les prévisions du CA pour le CARI St-Laurent? Mme Henriette Konté rappelle l'excellente santé financière de l'organisme, un outil clé pour le CA qui demeure motivé et dynamique. Elle affirme n'avoir aucun doute quant au fait que tout se déroulera bien en rapport avec la mission et les objectifs.
- ⊗ Mme Faten Makhoulf intervient à nouveau pour savoir si le fait d'avoir eu à valider de nouveaux états financiers n'impacte pas sur la planification stratégique, mais Mme Henriette Konté rassure l'assistance sur ce point : les nouveaux états financiers n'auront aucune incidence sur la planification stratégique.
- ⊗ Mme Ikram Houmair interpelle Mme Tania Orméjuste, directrice générale du CARI St-Laurent, sur la stratégie à court terme du CARI St-Laurent : Mme Tania Orméjuste rappelle que pour l'heure, la priorité du moment est celle de réaliser et mener à bien la planification stratégique de l'organisme à l'horizon 2026.
- ⊗ Enfin, Mme Jacqueline Romano a tenu à féliciter le CARI St-Laurent pour ses résultats et le travail accompli.

8. Levée de l'assemblée

C'est sur cette note positive que la levée de l'assemblée a été proposée par Jacqueline Romano à 18h56, proposition appuyée par Lilit Ter-Stepanyan.